



Annnonce évènementielle au sens de l'article 53 du règlement de cotation

### **Rapport Annuel 2022 de Compagnie Financière Tradition SA**

Le rapport annuel 2022 de Compagnie Financière Tradition SA, comprenant les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice 2022 est désormais disponible sur le site Internet de la Société :

<http://www.tradition.com/financials/reports.aspx>

L'Assemblée générale de Compagnie Financière Tradition se tiendra le jeudi 25 mai 2023 à 15h30 à l'Hôtel Beau-Rivage Palace à Lausanne. La convocation avec l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration est publiée le 27 avril 2023 dans la FOSC, et est disponible sur le site Internet de la Société :

<https://www.tradition.com/financials/press-releases/2023.aspx>

Pour information et sous réserve du vote de l'Assemblée générale, l'action Compagnie Financière Tradition SA sera négociée ex-dividende à compter du 30 mai 2023 et la date de paiement du dividende en espèce et en action au porteur est fixée au 06 juin 2023.

#### À PROPOS DE COMPAGNIE FINANCIERE TRADITION SA

*Compagnie Financière Tradition SA est un des leaders des IDB (Inter Dealer Broker) sur le marché international. Présent dans plus de 30 pays, le Groupe emploie plus de 2 400 personnes et fournit des services d'intermédiation sur une vaste gamme de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, environnement, métaux précieux). Compagnie Financière Tradition SA est cotée au SIX Swiss Exchange (CFT).*

*Pour de plus amples informations, consulter le site [www.tradition.com](http://www.tradition.com).*

#### CONTACTS MEDIA

Patrick Combes, Président  
Compagnie Financière Tradition SA  
+41 (0)21 343 52 87  
[actionnaire@tradition.ch](mailto:actionnaire@tradition.ch)

Rohan Sant  
Voxia communication  
+41 (0)22 591 22 63  
[rohan.sant@voxia.ch](mailto:rohan.sant@voxia.ch)